



CAPa TRAVAUX FORESTIERS

sur
2 ans

VERS QUELS DÉBOUCHÉS ?

- Bûcheron,
- Ouvrier forestier polyvalent,
- Ouvrier sylviculteur.

PRÉ-REQUIS, CONDITIONS D'ACCÈS

- Le CAPa se prépare en 2 ans après une 3^{ème}
- Étude du dossier scolaire
- Entretien de motivation

EXAMEN

- Le CAPa est un diplôme de niveau 3, délivré par le Ministère de l'Agriculture, obtenu à partir de Contrôles en Cours de Formation (CCF) et de 1 épreuve terminale
- RNCP N°25091

POURSUITE D'ÉTUDES

- BacPro Forêt
- BacPro Aménagements Paysagers,
- BPA
- Autres BacPro.

QUELQUES CHIFFRES

- Taux de persévérance : 100%
- Taux de réussite : 92%
- 6 mois après la sortie de formation : 62.5% travaillent dans le secteur et 25% poursuivent leurs études.

TARIFS (1)

- Frais pédagogiques et frais liés à la vie résidentielle (hébergement, restauration...) nous consulter ou voir le site internet.
- Pour les apprentis, possibilité de prise en charge des frais de formation par l'OPCO, Pôle Emploi et/ou l'entreprise. Pour plus de détails, nous consulter



ACCESSIBILITÉ HANDICAP

- Bâtiments aux normes d'accessibilités aux personnes à mobilité réduite.
- Accessibilité à la formation : nous consulter pour étudier avec notre référent handicap la faisabilité selon le handicap

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

31 DURÉE

- 26 semaines en MFR
- 48 semaines en entreprise / organisme

RHYTHME D'ALTERNANCE

- 1 semaine à la MFR
- 2-3 semaines en entreprise

STATUTS

- Scolaire Ministère Agriculture
- Apprentissage jusqu'à 30 ans (Prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration)

LA FORMATION EN ENTREPRISE

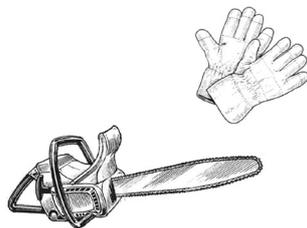
TYPE D'ENTREPRISE D'ACCUEIL

Secteur public :

- Collectivités territoriales
- Office National des Forêts

Secteur privé :

- Coopératives
- Entreprises de travaux forestiers
- Exploitations forestières
- Associations, groupements de propriétaires forestiers...



LA FORMATION EN MFR

Etablissement privé, associatif, en contrat avec l'Etat

OBJECTIFS ET CONTENUS DE LA FORMATION

COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

- CP4- Réaliser en sécurité des travaux de sylviculture
- CP5- Réaliser en sécurité des travaux de bûcheronnage manuel
- CP6- Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements et installations
- CP7- S'adapter à des enjeux professionnels locaux

COMPÉTENCES GÉNÉRALES

- CG1- Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux
- CG2- Mettre en oeuvre des actions contribuant à sa construction personnelle
- CG3- Interagir avec son environnement social

Les +

MOBILITE :

- Sorties, voyage d'études

AUTRES QUALIFICATIONS :

- Formation de Sauveteur Secouriste du Travail (obligatoire).



Etablissement privé de formations sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture sous le N°L4808

www.mfr-occitanie.fr

SITE DE FORMATION

MFR Ecole de Javols
Route d'Aumont
48130 PEYRE EN AUBRAC
04 66 42 84 21
mfr.javols@mfr.asso.fr

www.mfr-javols.fr

